

Agriculture durable et agriculture raisonnée

Quels principes et quelles pratiques pour la soutenabilité du développement en agriculture ?

SAMUEL FÉRET, JEAN-MARC DOUGUET

SAMUEL FÉRET

Titulaire d'un DEA de sociologie, chargé de mission agriculture durable à la FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) 14, bd Volclair, 35203 Rennes cedex 2, France
sferet@wanadoo.fr

JEAN-MARC DOUGUET

Docteur en économie, chercheur au C3ED (Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement) Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 47, bd Vauban, 78047 Guyancourt, France

Jean-Marc.Douguet@c3ed.uvsq.fr

Entre une agriculture dite conventionnelle et une agriculture biologique, la voie s'est largement ouverte ces dernières années pour le développement de différentes approches visant à réconcilier agriculture et environnement, à conformer l'agriculture avec les objectifs d'un développement durable. Cependant, ce qui n'apparaît qu'assez rarement, c'est une vision d'ensemble des options qui préfigurerait l'agriculture de demain. Force est de constater qu'en la matière, les alternatives ou les nouveaux modèles ne manquent pas, le *tableau 1* des sept familles agricoles présenté à des fins d'éclaircissement, nous limiterons notre analyse à deux de ces « familles ». Il s'agit de l'agriculture durable et de l'agriculture raisonnée. Ces termes prêtent à équivoque comme montrent d'ailleurs certains slogans publicitaires. « L'agriculture raisonnée, base pour une agriculture durable »¹ en est un qui attire particulièrement l'attention sur la nature de la superposition de deux termes qui a priori ont la même signification pour le commun des mortels. Ce travail d'explicitation est d'autant plus important que ces dernières sont au cœur de nombre de débats sur les options possibles d'un développement durable en agriculture en France. À cet égard, le récent rapport sur l'agriculture raisonnée de M. Guy Paillotin² en est un exemple. Certains points sont ainsi *étrangement* occultés, notamment en ce qui concerne les conceptions antinomiques du type de développement et de leur application sur les exploitations agricoles qui permettent de distinguer l'agriculture raisonnée de l'agriculture durable.

Dans un cas il s'agit pour l'agriculture raisonnée de justifier le maintien d'un modèle socio-technique dominant, en *raisonnant* le productivisme par une intégration à minima d'exigences environnementales, en excluant toute considération d'ordre social ou éthique, et dans l'autre pour l'agriculture durable, de faire changer l'agriculture dans son ensemble en remettant la politique agricole à l'endroit et de débattre avec les acteurs de la société civile du choix de l'agriculture de demain. Le choix de l'une ou l'autre option implique des stratégies de politiques publiques différentes et renvoie surtout aux questions d'analyse suivantes : Quel est le caractère durable de ces options ? Quel est l'horizon temporel de cette durabilité ? Quels sont les bénéfices attendus par la société ? Quel en sera le coût pour la société et les contri-

buables ? Quels sont les critères objectifs et vérifiables qui serviront de base à l'évaluation des pratiques agricoles ? Quelles conceptions de la soutenabilité sont mises en avant par les différents acteurs socio-économiques qui promeuvent l'agriculture raisonnée et l'agriculture durable ? Cela préfigure-t-il l'agriculture française de demain ? Autant de préoccupations que nous abordons dans cet article.

L'approche technicienne de l'agriculture raisonnée

La création en 1993 du réseau Farre (Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement) à l'initiative des Organisations professionnelles Agricoles (OPA), notamment la FNSEA³ et l'UIPP⁴, témoigne des premiers signes d'une pression sociale à l'égard de l'agriculture pour intégrer la problématique environnementale (Bonny, 1997 ; Duclos, 1998). Le risque de réprobation des agriculteurs s'est accentué au début des années 1990 lorsque que le ministre de l'Environnement de l'époque, Brice Lalonde, les qualifia de pollueurs. Le thème de l'environnement s'est imposé assez logiquement comme si le processus d'intensification de la production promu par les OPA depuis trois générations ne devait être remis en question. Alors outre la volonté des OPA à communiquer sur les récents efforts des agriculteurs pour ménager l'environnement, quelles sont les concepts et les méthodes développés dans le cadre de l'agriculture raisonnée ?

Une stratégie de communication des agriculteurs

Les actions de prise en compte de l'environnement sont fondées sur le volontariat et la concertation dans une approche collective de la protection de l'eau (par exemple dans le cadre de Plan de développement durable) et un engagement de l'ensemble des prescripteurs. Le développement du réseau Farre a également permis la rencontre entre des agriculteurs et le public non agricole afin d'échanger des informations. Selon son vice-président, la démarche de Farre « est un axe pour contribuer à améliorer l'image de marque des agriculteurs »⁵. Cette initiative interprofessionnelle

¹ Extrait de la charte des fermes de rencontre Farre.

² L'agriculture raisonnée, rapport au ministre de l'Agriculture, mars 2000.

³ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

⁴ Union interprofessionnelle pour la protection des plantes.

⁵ Salmon, J., 1999. Le Paysan Morbihannais (1538), p. 3.

française n'est pas isolée en Europe. Farre s'est alliée avec des associations ayant les mêmes objectifs dans d'autres pays européens en créant tout d'abord l'EIIF (European Initiative for Integrated Farming) et plus récemment l'EISA (European Initiative for Sustainable Agriculture).

L'agriculture raisonnée peut ainsi se résumer comme une voie qui permet de limiter les impacts de l'agriculture intensive productiviste mais qui ne remet pas en cause la manière de cultiver si ce n'est par une optimisation des pratiques actuelles. C'est une démarche qui s'effectue au niveau d'une parcelle ou d'une exploitation et qui ne fait appel à une démarche collective que dans le cadre de la circulation d'information et du processus d'apprentissage.

L'objectif premier reste toujours le rendement économique au niveau de l'exploitation. Ce critère est aussi au centre de l'agriculture durable mais la recherche de sa maximisation passe par une évolution dans la manière de conduire son exploitation.

Grâce une opération de marketing, la communication sur les pratiques et les produits issus de l'agriculture raisonnée a conduit à déjà valider des pratiques dites « raisonnées » dans une optique de marché, alors que leurs fondements se mettent seulement en place avec des référentiels technico-économiques très variables et non validés » (Dron et Pujol, 1999, p. 285).

Les principes d'une agriculture raisonnée

L'agriculture raisonnée se caractérise par un fort développement des techniques et des sciences. Elle se définit selon C. Besnault (1998) comme systématique, c'est-à-dire, dans une conception globale au niveau de l'exploitation et de son environnement, une agriculture compétitive et scientifique, qui vise une production de qualité, qui respecte et protège les milieux dans lesquels elle s'insère.

Plus précisément, il s'agit essentiellement de recommandations visant à éviter les pratiques de surfertilisation et à adopter des méthodes de fertilisation raisonnée prenant en compte la nécessité de limiter les fuites de fertilisants vers les milieux aquatiques : calcul, espacement, époque d'application des doses de fertilisants, intégration des apports de déjections animales dans le raisonnement de la fertilisation, gestion de l'interculture. Il s'agit de limiter au maximum l'impact de l'agriculture sur les milieux naturels tout en développant des produits de qualité. Pratiquement cela se traduit par :

- L'appel aux connaissances scientifiques et d'experts pour optimiser les apports en nutriment et plus généralement les pratiques culturales.
- Le développement de nouveaux produits moins nocifs pour l'environnement (nouveaux pesticides, nouveaux engrais, organismes génétiquement modifiés, etc.).
- Le développement d'actions calquées sur le type Ferti-Mieux⁶, pour mettre en œuvre des pratiques culturales moins consommatrices en azote. Par ailleurs, des actions similaires sont menées autour du problème de l'utilisation des produits phytosanitaires (Phyto-Mieux) et de l'irrigation (Irri-Mieux). Au niveau

local, l'opération implique la création d'un comité de pilotage. Au niveau central, l'opération est conduite par l'ANDA (Association nationale du développement agricole) et est orientée par un comité de pilotage et un comité scientifique.

Une agriculture intégrée au complexe agro-industriel

La logique d'intensification productiviste n'est donc nullement remise en cause. On reste dans le cadre d'une agriculture intégrée dans un complexe agro-agri-industriel, c'est-à-dire qu'il subsiste une forte dépendance vis-à-vis des industries agro-alimentaires, des coopératives et des négoce - pour l'achat des produits intermédiaires et la vente de leur production - des industries d'engrais et de produits phytosanitaires, des centrales d'achat, etc. En outre ce sont ces mêmes acteurs qui, en tant que partenaires économiques - comme de la CFCA par exemple (Confédération française de la coopération agricole) - vulgarisent le concept d'agriculture raisonnée auprès de leurs adhérents (Dron et Pujol, 1999), pp. 546-549).

L'approche raisonnée se construit donc une agriculture de référence en règle avec la protection juridique de l'environnement, plutôt qu'une agriculture à préoccupation spécifiquement environnementale. » (Dron et Pujol, 1999, p. 286). Ainsi en application à la directive européenne sur les nitrates (1991) et à la réglementation des installations classées (1976), un code de bonnes pratiques a été élaboré et proposé à une adoption volontaire par l'ensemble des agriculteurs. Son élaboration a été demandée au Corpen (Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates et les phosphates provenant des activités agricoles)⁷. Il traite notamment de la détermination de la fertilisation, de sa maîtrise, des conditions, des périodes et des modalités de l'épandage des fertilisants, du stockage des déjections animales, de l'occupation des sols.

C'est essentiellement à travers le réseau Farre que le concept d'agriculture raisonnée est vulgarisé auprès des agriculteurs. Une « charte des fermes de rencontre » est proposée aux agriculteurs candidats désireux d'inscrire leur exploitation au sein d'un réseau national. Le réseau Farre met également à disposition des agriculteurs des tests d'auto-diagnostic environnemental afin d'évaluer la progression des systèmes de production.

L'approche sociétale de l'agriculture durable

L'histoire de l'agriculture durable telle qu'on l'entend aujourd'hui remonte à l'origine, aux premiers groupes autonomes de développement au début des années 1980. Le rapport du président de l'Inra Jacques Poly : « Pour une agriculture économe et autonome » en 1978, témoignait déjà de la nécessité de réorienter l'agriculture vers un développement

⁶ En 1998, en France, cinquante-trois opérations existaient couvrant 1 700 000 hectares et concernaient 26 400 agriculteurs.

⁷ Le Corpen a été créé en 1984 à l'initiative des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, la mission eau en assure le secrétariat.

durable eu égard aux crises que traversait l'agriculture. En 1982, le Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome (Cedapa) est fondé en Bretagne autour d'André Pochon. À partir d'une approche économique au sens économe du terme, le Cedapa démontre rapidement qu'à l'échelle de l'exploitation agricole, concilier économie et écologie devient possible, tout en intégrant par ailleurs une demande sociale tant en matière de qualité des produits qu'en termes de résultats sur la qualité de l'eau⁸.

Le Réseau agriculture durable : un espace d'échange et d'apprentissage

L'émergence de groupes et d'associations d'agriculteurs en marge des appareils de développement institutionnalisés répond à une double affirmation : celle du sujet, c'est-à-dire l'individu libre et maître de son histoire, et celle du citoyen appartenant au monde (Arendt, 1961, p. 41), porteur de valeurs du vivre ensemble et de solidarité. La constitution de groupes départementaux et infra-départementaux autonomes s'explique de la façon suivante par le président du Réseau agriculture durable (RAD) : « La conception descendante, c'est-à-dire en haut il y a celui qui sait et puis en bas celui qui exécute, le paysan, c'est un système qui a été et qui est toujours efficace lorsqu'il s'agit de vulgariser un modèle de production. Lorsqu'il n'y a pas justement un modèle à promouvoir mais qu'il y a à imaginer d'autres formes de production, à ce moment-là, l'avantage revient plutôt au groupe de base avec sa dynamique : on met en commun l'imagination, les expériences (Röling et Wadgemakers, 1998). Aujourd'hui ces groupes de développement sont un espace de liberté pour inventer de nouveaux systèmes de production plus économes et plus durables » (Griot, 1994, p. 80). Cette dialectique de la transmission des savoirs qui est développée ici renvoie explicitement au choix d'un mode horizontal d'organisation de projet et de prise de décision qui a pris naissance dans les CETA⁹ dans les années 1950.

L'agriculture durable invite à redéfinir la place et la fonction de l'activité agricole dans la société eu égard à la montée des incertitudes à travers des attentes sociales émergentes mais aussi des risques et des crises qui secouent l'agriculture. Ce constat amène des agriculteurs mais aussi des chercheurs à s'interroger sur la vulnérabilité des modèles de développement quant à leur « soutenabilité » dans le temps (Landais, 1996, 1998 ; Douguet et Schembri, 2000), et à proposer des scénarii de développement durable qui intégreraient les idées de précaution et de responsabilité dans un nouveau paradigme.

Les pratiques de l'agriculture durable en élevage

L'idée de départ de cette démarche est que l'efficacité économique en agriculture n'est pas une question de taille de l'exploitation ou de l'élevage, mais de choix des techniques et des méthodes de production, de leur

cohérence générale de l'unité de production (RAD, 1998). Pour le Cedapa par exemple – Groupe agriculture durable pionnier – les points forts tournent autour de six éléments clés au niveau d'un élevage¹⁰ (Pochon, 1998, p. 177) (encadré 1) :

- Il s'agit d'équilibrer élevage et productions agricoles. Le sol produit des végétaux que les animaux consomment ; les déjections de ceux-ci retournent au sol et entretiennent ainsi la fertilité de base et l'humus.
- L'équilibre entre élevage et cultures permet des assolements variés et une bonne gestion des cultures.
- Cultiver des plantes adaptées au sol et au climat.
- Élever les animaux dans des bâtiments paillés et non sur du béton en permanence.
- Les ruminants (bovins et ovins) doivent être nourris le plus longtemps possibles à l'herbe.
- Raisonner les investissements financiers pour faciliter la transmission de l'outil de production à long terme. Un taux de capitalisation modéré est souhaitable et constitue un indice de durabilité de l'exploitation.

Ce système vise à une recherche de performances mais en ayant la préservation de l'environnement comme critère pour la prise de décision, qu'il intègre comme partie intégrante du système de production.

À cet égard, le RAD a constitué une grille d'évaluation de la durabilité composée d'indicateurs socio-économiques et environnementaux comme guide à l'évolution des systèmes de production (Boudier, 1999, p. 2 ; Vilain, 1999).

La multi-dimensionnalité de l'agriculture durable

L'agriculture durable met en avant une réflexion élargie et globale en ce qui concerne l'évolution de l'agriculture. Les agriculteurs du Réseau agriculture durable (RAD) définissent la fonction et les caractéristiques de leur activité en respectant l'équilibre des dimensions économique, sociale et environnementale de la durabilité. Il s'agit de : « une agriculture qui est rentable et permet la transmission de l'exploitation, grâce à une moindre accumulation de capitaux, des systèmes plus économes et autonomes, une meilleure qualité de vie et de travail, une prise en compte des équilibres naturels dans les pratiques agricoles, un respect des ressources naturelles et une meilleure occupation de l'espace » (Boudier, 1996, p. 16).

Le RAD s'est fixé les objectifs suivants :

- « promouvoir une agriculture économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine,
- soutenir les groupes dans leurs actions et leurs projets en facilitant l'échange de résultats et d'expériences entre agriculteurs,
- constituer un espace citoyen de rencontre entre paysans, consommateurs, environnementalistes » (Griot, 1997, p. 92).

Par le refus du système maïs (qui sollicite fortement l'environnement et les finances européennes), par la remise en cause de pratiques intensives – productivistes et par leur participation à des mouvements de préservation de l'environnement, ces agriculteurs se

⁸ Voir les actes du colloque du programme Systèmes terre et eau mené en partenariat avec l'Inra et le conseil général des Côtes d'Armor, avril 1999.

⁹ Centres d'études techniques agricoles.

¹⁰ Ces éléments constituent l'architecture des cahiers des charges de l'Agriculture durable, – et celui du Cedapa en particulier – en vigueur dans le département des Côtes d'Armor pour la mesure agrl-environnementale « réduction d'intrants ».

Encadré 1. André Pochon, le paysan innovateur qui cultive les champs du possible.

Nous employons sans doute le qualificatif « durable » quand quelque chose vient à manquer. L'agriculture durable ce n'est pas celle de grand-papa, elle n'implique pas un retour en arrière. Au contraire, c'est un projet d'avenir qui devient de jour en jour plus pertinent, eu égard notamment aux crises récurrentes que traverse l'agriculture. La crise de l'ESB de la fin de l'année 2000 et l'interdiction des farines animales dans l'alimentation du bétail nous oblige à repenser un type de développement agricole qui soit cohérent avec lui-même. Pour André Pochon, pionnier de l'agriculture durable, il faut chercher des solutions simples et mettre en œuvre des techniques appropriées pour l'élevage : le maïs ne vaut pas l'herbe car les protéines sont dans le pré.

L'histoire d'André Pochon est celle d'une génération d'éleveurs qui s'est lancée dans le progrès technique dans les années 1950, notamment au sein du premier CETA de la région Bretagne, celui de Corlay en 1954. Mais peu convaincu par les moyens d'exploitation du moment, il élabore un système fourrager basé sur le mélange « ray grass-trèfle blanc ». La révolution fourragère basée sur la prairie. L'objectif est de produire au moindre coût, en développant toutes les potentialités de la nature et en tirant meilleur parti du sol, du climat, des plantes, sans refuser le progrès technique.

C'est ainsi qu'avec peu de moyens mais beaucoup d'observation, de bon sens et de réflexion, lui et de nombreux paysans ont gagné leur pari : améliorer ses revenus et sa qualité de vie. C'est ce petit homme vif et entêté, qui a créé le Cedapa en 1982, avec l'aide de six compagnons, éleveurs comme lui. Au travers de ce

Centre d'études pour un développement agricole plus autonome, les sept membres fondateurs ont ramé à contre-courant pour pratiquer et promouvoir une autre agriculture, à l'époque où le modèle agricole breton triomphait : pour passer d'une logique productiviste à une logique productive. Outre des activités de conseil et de suivi des producteurs adhérents, l'association dispense une quarantaine de journées de formation, *les pieds dans l'herbe*. Elles s'adressent aux éleveurs désireux de faire évoluer leur système de production vers des pratiques plus soutenables.

Aussi à l'aise à la Commission européenne pour plaider la cause de l'agriculture durable que pour former les agriculteurs de tous pays à la culture de l'herbe, même jusqu'au Brésil, André Pochon illustre souvent son propos ainsi : « La vache est un animal merveilleux. Elle est équipée d'une barre de coupe à l'avant et d'un épandeur à l'arrière ». Sous-entendu : pourquoi s'acharner à faire le travail de récolte du fourrage et d'amendement organique à sa place ?

Agriculteur aujourd'hui retraité, grand pourfendeur du modèle agricole productiviste et défenseur d'une agriculture à taille humaine, liée au sol, dégageant une forte valeur ajoutée, André Pochon milite inlassablement dans les associations pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, tout en expertisant les politiques agricoles et les programmes de maîtrise des pollutions agricoles au sein de l'association Paysans et citoyens. Aujourd'hui, les échanges d'expériences continuent dans les groupes du Réseau agriculture durable, des programmes de recherche s'intéressent aux systèmes

fourragers à base d'herbe, et l'enseignement agricole intègre des modules de formation à l'agriculture durable. L'agriculture durable est une dynamique globale qui prouve qu'il est encore possible aujourd'hui de maintenir une agriculture à taille humaine et de réconcilier économie et écologie.

Vingt ans après, le rapport de l'ancien Président de l'Inra Jacques Poly « Pour une agriculture économe et autonome » reste toujours aussi contemporain. Il renforce avec vacuité la démarche des centaines de paysans qui, comme André Pochon ont mis leurs idées en pratique, et peut-être, ont eu le tort d'avoir raison trop tôt en s'exonérant du recours au maïs, au soja importé, et aux farines animales. Les crises du modèle agricole dominant seront-elles toujours le seul moyen de faire une place aux alternatives ? Comme d'autres et avec l'appui des associations de consommateurs et de protection de la nature, André Pochon est convaincu de l'urgence de réformer les mécanismes de soutien de l'agriculture, afin de faciliter le développement d'une agriculture durable « qui fasse tâche d'hulle sur le terrain ».

Bibliographie d'André Pochon :

- La prairie temporaire à base de trèfle blanc, éditions Cedapa, Plérin, 1981.
- Du champ à la source, retrouver l'eau pure, éditions Cedapa, Plérin, 1991.
- Les champs du possible, plaidoyer pour une agriculture durable, éditions Syros-La découverte, 1998.
- Des soutiens à l'agriculture à l'agriculture soutenable, éditions Paysans et citoyens, Rennes, 1998.

positionnent volontiers dans une optique de Paysans-citoyens (nom d'une association défendant une certaine vision de la politique agricole commune), et adhèrent également au réseau Cohérence dans l'Ouest de la France (qui regroupe des associations de consommateurs, et de défense de la nature et de la santé)¹¹.

Le développement de ce type d'agriculture implique une vision élargie de l'évolution de l'exploitation. Elle passe en outre par une moindre concentration des élevages, une moindre dépendance des consommations intermédiaires (importées comme le soja) et des finances européennes. L'objectif est donc de réconcilier les performances économiques et les équilibres écologiques, en amenant l'exploitation dans sa globalité vers des pratiques culturelles, un système four-

rager, la gestion de l'azote et des pesticides qui préserve à long terme le sol, l'eau l'air, les paysages et la qualité des produits.

En matière de valorisation, la production « agriculture durable » n'est ni certifiée, ni labellisée, c'est-à-dire qu'aucun signe officiel de qualité ne la prend en compte. Nous trouvons en revanche dans quelques groupes d'agriculture durable, des initiatives de commercialisation des produits qui se développent ; citons l'exemple de l'Association l'Herbagère de Bretagne en viande bovine, et l'Association des producteurs de porcs alternatifs en Mayenne¹². L'essor récent de l'agriculture durable est l'occasion de questionner son insertion dans la production marchande, et de connaître les termes de la filiation entre le « champ et l'assiette ». La diversité et l'autonomie des

¹¹ Le réseau Cohérence pilote également un Plan de développement durable (PDD) pour la production porcine en Bretagne.

¹² Démarches de commercialisation reposant sur un cahier des charges Agriculture durable, contrôlé et certifié par un organisme indépendant.

Tableau 1. Durable, raisonnée, intégrée, paysanne..., le jeu des sept familles agricoles. Grille de lecture pour défricher le maquis

Appellation	Définition	Objectifs	Évaluation
Agriculture biologique	Concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien-être animal, la vie sociale, etc. C'est un mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse. • Fnab	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des écosystèmes naturels • Respect de la santé humaine et animale • Recherche d'un développement économique cohérent 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahiers des charges par production • Contrôles indépendants • Certification • Attribution de la marque AB
Production fermière	• Agriculture dont la spécificité réside dans le fait que les personnes impliquées remplissent plusieurs fonctions : celle de produire, transformer, et vendre leurs produits auprès des consommateurs. Les producteurs fermiers sont impliqués dans l'évolution de la société : réponse aux attentes des consommateurs, création d'activité et d'emplois, revitalisation des territoires et développement d'un espace rural vivant. Ils participent ainsi au maintien du lien ville-campagne. • FNAPF	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de la valeur ajoutée par la transformation et la vente • S'engager dans une démarche de qualité des produits • Favoriser un échange entre producteur et consommateur • Participer au développement harmonieux du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte nationale des producteurs fermiers • Cahiers des charges par produit et par terroir (à venir)
Agriculture paysanne	• L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. • Feadar	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de l'agriculture paysanne • Indicateurs socio-économiques • Diagnostics agri-environnementaux
Agriculture durable	• L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures. • RAD	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des systèmes de production autonomes et économes • Rendre les exploitations viables, vivables et transmissibles • Constituer des espaces d'échanges entre paysans et citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahiers des charges par production • Contrôles indépendants (dans certains cas) • Certification (idem) • Attribution de la marque agriculture durable (idem)
Agriculture raisonnée	• Agriculture compétitive qui prend en compte de manière équilibrée les objectifs économiques des producteurs, les attentes des consommateurs et le respect de l'environnement. L'agriculture raisonnée fait la démonstration qu'il est possible de concilier : rentabilité de l'exploitation, préservation du milieu naturel, productions de qualité, régulières et à prix abordables, contribution de l'agriculture à l'économie nationale. • Farre	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrais • Axe de communication visant à améliorer l'image de marque des agriculteurs • Devenir le futur standard de l'agriculture française 	<ul style="list-style-type: none"> • Socle de recommandations • Guides techniques professionnels • Auto-diagnostics • Possibilité de contrôles externes
Production intégrée	• Système agricole de production d'aliments et des autres produits de haute qualité qui utilise les ressources et des mécanismes de régulation naturels pour remplacer des apports dommageables à l'environnement et qui assure à long terme une agriculture viable. • OILB	<ul style="list-style-type: none"> • Base de repère pour les scientifiques européens • Développement et application des concepts de la protection des végétaux basés sur l'écosystème 	<ul style="list-style-type: none"> • Directives et recommandations • Cahiers des charges par production • Agrément • Label • Production intégrée •
Agriculture de précision	• Utilisation des nouvelles technologies qui se développe aujourd'hui dans le monde agricole pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité intra-parcellaire. • Institut technique des céréales et des fourrages. (ITCF)	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les bénéfices et la compétitivité des produits • Mise au point d'outils d'analyse et d'aide à la décision • Maîtrise de l'information et des outils de précision par les agriculteurs • Mieux prendre en compte la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation par une gestion de la variabilité intra-parcellaire : correction, modulation, amélioration

des tendances par Samuel Féret (FR Civam-Bretagne).

Pratiques	Acteurs	Approches
<ul style="list-style-type: none"> • Concerne toutes les productions • Produits chimiques de synthèse interdits • Rotations culturales longues • Gestion de la matière organique 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération nationale des agriculteurs biologiques (Fnab) • Nature & Progrès • Écocert • Coopératives biologiques (Blocoop) • Fédération internationale des organisations d'agriculture biologique (IFOAM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique • Environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Concerne toutes les productions • Matières premières issues exclusivement de la ferme • Maîtrise et responsabilité du produit • Transparence/consommateur • Accueil du public • Entretien de l'espace rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération nationale des producteurs fermiers (Fnappf) • Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FNCIVAM) • Confédération paysanne 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoriale • Multifonctionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Concerne toutes les productions • Autonomie en protéines • Réduction d'intrants • Rotations culturales longues • Gestion des pâturages • Produits fermiers • Entretien de l'espace rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural (Fadear) • Confédération paysanne • Coordination paysanne européenne • Via Campesina (mouvement paysan international) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociale • Syndicale
<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les exploitations de polyculture-élevage et élevages • Réduction d'intrants • Rotations culturales longues • Gestion des pâturages • Autonomie en protéines • Entretien de l'espace rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau agriculture durable (RAD) • Enseignement agricole • Institutions internationales (OCDE FAO) • Commission européenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociétale • Institutionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Concerne tous secteurs de production • Respect de la réglementation • Cahiers d'enregistrement • Locaux de stockage fermés • Analyses de sol • Réglage du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement (Farre) • Industries phytosanitaires (UIPP) • Syndicats (FNSEA, CNJA) • Chambres d'agriculture • Coopération agricole • Distribution : Auchan, Casino... 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne • Agro-alimentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Système plus utilisé en Europe du Nord qu'en France • La lutte biologique concerne l'arboriculture, la viticulture, les cultures • Bien-être animal • Rotations culturales longues 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation internationale de lutte biologique (OILB) • Producteurs spécialisées en arboriculture, viticulture, grandes cultures • Institut technique (ITCF) • Politique agricole suisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Agronomique • Scientifique
<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les grandes cultures, l'arboriculture, la viticulture • Nouvelles technologies de l'information • Instruments de mesure électroniques (GPS, SIG, cartes et capteurs de rendements, correction satellitale) • Contrôle automatique des engins agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Institut technique (ITCF) • Recherche (Cemagref, Inra) • Coopératives d'agrofourniture (Uncaa) • Office national interprofessionnel des oléagineux (Onidol) • Sociétés d'informatique et d'électronique 	<ul style="list-style-type: none"> • Technologique • Informationnelle

NB : nous avons sélectionné les caractéristiques spécifiques à chaque tendance, sans tendre à l'exhaustivité.

groupes de producteurs nous offrent des modes de valorisation assez représentatifs. Selon l'adage qui recommande de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier¹³, on peut citer les exemples de valorisation suivants : marchés, vente directe à la ferme, magasins de produits fermiers en ville, distribution en grandes et moyennes surfaces.

Conclusion

En définitive, l'agriculteur qui s'inscrit dans l'optique de l'agriculture raisonnée a le choix des pratiques pour atteindre les objectifs socialement définis et acceptés (directive nitrates, directive sur la qualité de l'eau, etc.). Il s'agit alors d'une évolution des pratiques que l'on peut qualifier de technicienne, et ce dans le cadre d'une agriculture productiviste qui satisfait surtout les fournisseurs de l'agriculteurs. Pour l'agriculture durable au contraire, c'est la satisfaction du revenu des agriculteurs qui prime, et les moyens à mettre en œuvre sont délimités par le cahier des charges. Il s'agit d'une évolution des pratiques qui nécessite un changement structurel (critique du productivisme), puisque l'atteinte des normes n'est pas l'objectif. Il y a surtout des considérations d'ordre éthique, sociale et sociétale (emplois agricoles et ruraux), et bien évidemment économiques qui façonnent l'architecture de l'agriculture durable.

En conclusion, le décryptage de ces deux approches que sont l'agriculture raisonnée et l'agriculture durable, offre une base pour la réflexion sur le développement des agricultures d'avenir. La première que nous avons

¹³ Formule qui prévaut au RAD, puisque l'on reconnaît la diversité des modes et non l'unicité d'un modèle.

Encadré 2. Qu'est-ce qu'une agriculture conventionnelle ?

D'après Mary V. Gold, *Alternative Farming Systems Information Center, USDA*

À l'opposé de l'agriculture durable, on polarise assez facilement l'agriculture non-durable, c'est-à-dire l'agriculture dite conventionnelle, classique ou industrielle. Néanmoins, l'identification de la philosophie et des caractéristiques de l'agriculture conventionnelle reste souvent ignorée, et pourtant elle permet de mieux se saisir des différentes variations des agricultures durables.

Caractéristiques de l'agriculture conventionnelle*

- Taille importante des exploitations
- Investissements financiers importants
- Haute productivité
- Monoculture
- Spécialisation des productions
- Recours massif aux intrants
- Dépendance vis-à-vis des industries d'aval
- Concentration des productions (surtout en élevage)
- Diffusion rapide de l'innovation technologique

Philosophie de l'agriculture conventionnelle

- Le progrès s'acquiert par l'évolution de la taille de l'exploitation
- Le progrès se mesure par l'augmentation des consommations matérielles
- L'efficacité se mesure par rapport aux performances des concurrents

La nature est le support de la compétition entre agriculteurs

* Il ne s'agit pas ici de définir une exploitation agricole conventionnelle type, mais de repérer les tendances générales, les grandes attributions et les critères essentiels d'après lesquels on peut caractériser l'agriculture conventionnelle et ses dérives productivistes.

qualifié de technicienne et la seconde de sociétale, pour montrer comment à partir d'une préoccupation apparemment commune de permettre un développement durable de l'agriculture, les moyens et les objectifs suivent des chemins opposés. Ce travail nécessiterait indéniablement un approfondissement de l'analyse de la notion de durabilité (encadré 2). En effet, au-delà des dimensions économiques, sociales, environnementales et inter-générationnelles qui fondent la durabilité d'une agriculture et des exploitations (Landais, 1998), nous ne saurions ignorer la composante politique qui est la plus déterminante en fin de compte, ainsi que les orientations à donner au développement, et ce en fonction des enjeux sociaux du moment.

Bibliographie

- Arendt, H., 1961. Condition de l'homme moderne, Calman Lévy, Paris.
- Besnault, C., 1998. L'agriculture raisonnée, une initiative interprofessionnelle. C.R. Académie Agricole Française 84 (2), 87-90.
- Bonny, S., 1997. L'agriculture raisonnée, l'agriculture intégrée et FARRE - Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement. Natures Sciences Sociétés 5 (1), 64-71.
- Boudier, E., 1996. À la rencontre de l'agriculture durable. Mémoire d'ingénieur agronome, Ensar, Rennes, p. 16.
- Douquet, J.-M., Schembri, P., 2000. Qualité de l'eau et agricultures durables. Rapport de recherche pour le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, contrat n°97085, C3ED. Université de Versailles-Saint-Quentin, 69 p.
- Duclos, N., 1998. Les organisations professionnelles et l'environnement. Écologie et politique (23), 77-93.
- Griot, J.-Y., 1994. Communication aux premières rencontres de l'agriculture paysanne, 21-22 mai 1993 à Saint-Lô. In : L'agriculture paysanne, des pratiques aux enjeux de société, dossier pour un débat. Fondation pour le progrès de l'homme, Paris, p. 80.
- Griot, J.-Y., 1997. Ensemble vers l'agriculture durable. Terre d'avenir, Nature et Culture, Lorient, 96 p.
- Landais, E., 1996. Élevage bovin et développement durable. Le courrier de l'environnement (28).
- Landais, E., 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? Le courrier de l'environnement (33), 5-22.
- Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, cellule stratégie et prospective, 1999. In : Dron, D., Pujol, J.L. (Eds.), Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige, Paris, 589 p.
- Pailiotin, G., 2000. L'agriculture raisonnée. Rapport au ministre de l'Agriculture, 41 p., Paris.
- Pochon, A., 1998. Les champs du possible, plaidoyer pour une agriculture durable. Syros-La Découverte, Paris, 240 p.
- Poly, J., 1978. Pour une agriculture économe et autonome. Inra, Paris.
- Programme systèmes terre et eau 1994-1999. Systèmes d'élevage herbager et autonomes en Bretagne. Actes du colloque des 29 et 30 avril 1999, Inra-Cedapa, conseil général 22, 213 p.
- Réseau agriculture durable, 1998. L'agriculture, une chance pour l'emploi. Siloé, Laval, 143 p.
- Röling, N., Wadgemakers, A., 1998. Facilitating sustainable agriculture. Participatory learning and adaptive management in times of environmental uncertainty. Cambridge university press, Cambridge.
- TransRural Initiatives, 1999. Agriculture durable : les critères de durabilité. Dossier coordonné par Boudier, E., Paris, 8 p.
- Vilain, L., 1999. De l'exploitation agricole à l'agriculture durable. Educagri, Dijon, 155 p.
- Vilain, L., 1999. Vers l'agriculture durable. Educagri, Dijon, 143 p.